





## PROJET : L'AIDE AU RÉPIT POUR LES PARENTS D'ENFANTS AUTISTES ADMR VENDÉE / AUTISME ALLIANCE 85

Entre leur activité professionnelle et leur activité d'aidant, les parents d'enfants autistes n'ont souvent plus de temps pour eux. S'occuper d'un enfant autiste peut être éprouvant. La loi de février 2005 reconnaît le droit au répit pour les aidants des personnes handicapées. L'aide au répit permet de confier l'enfant à une autre personne le temps d'une heure ou plus : pour souffler, se reposer, penser à autre chose ou aller à un RDV, faire des courses...

C'est dans cet objectif qu'un partenariat a été mis en place entre l'association Autisme Alliance 85 et la Fédération ADMR Vendée afin de financer des heures de garde d'enfants dans le but de soulager les familles dans leur rôle de parent. Ils pourront investir ce temps dans d'autres activités (sortie ou rendez-vous par exemple) tout en garantissant à leur enfant un accompagnement et une réponse adaptée aux besoins.

### LES OBJECTIFS DE CE PARTENARIAT SONT LES SUIVANTS :

- Améliorer la qualité de vie des familles en permettant d'une part un temps de répit pour les parents et un accompagnement personnalisé des enfants autistes
- Faire connaître le savoir-faire de la fédération en garde d'enfants autistes et professionnaliser les intervenants aux spécificités de l'autisme

L'aide au répit est effectuée par des professionnels de l'ADMR qui interviennent au domicile de la famille pour s'occuper de l'enfant le temps qu'il faut. Une rencontre au préalable est effectuée entre l'aide à domicile et la famille pour préparer l'intervention et cibler les besoins de l'enfant.



# LA MISE EN PLACE DU PARTENARIAT S'ÉTABLIT DE LA FAÇON SUIVANTE :

- L'association Autisme Alliance 85 offre des cartes-cadeaux d'une heure d'intervention aux parents désireux de faire une sortie ou de s'occuper d'eux
- Les bénéficiaires contactent l'association locale ADMR pour convenir d'une date d'intervention. Ils remettent la carte-cadeau à l'association locale et n'ont rien à payer.

Signature de la convention : Lundi 30 mai à 11 h à la Fédération ADMR Vendée

### **PRÉSENTS:**

- SAILLOUR Nicolas : directeur de la fédération ADMR Vendée
- MORISSET Benoit : président de l'association Autisme Alliance 85
- MARCHAUD Franck : trésorier de l'association Autisme Alliance 85

#### **CONTACTS:**

- Fédération ADMR vendée 02 51 44 37 20
- Autisme Alliance 85 02 51 07 01 61